

Grand Prix :

Wambrechies : l'urbanisme au service du développement durable

Primée par les Prix Energies Citoyennes 2014 dans la catégorie « moins de 20 000 habitants », Wambrechies (Nord, 10 000 habitants) a choisi de penser l'urbanisme et l'organisation spatiale pour limiter l'étalement urbain et les déplacements, tout en favorisant les espaces verts agricoles.

Sous l'impulsion de la communauté urbaine de Lille, qui a apporté son aide logistique, Wambrechies a concocté un Agenda 21 commun avec la ville voisine de Marquette-lez-Lille, en 2010. Première démarche novatrice que cet Agenda 21 intercommunal ! Depuis un an, la ville propose une aide allant jusqu'à 1 500 euros aux habitants qui réalisent des travaux d'isolation, portant sur la toiture ou le changement des menuiseries.

Mieux maîtriser l'énergie, c'est aussi une volonté politique qui s'applique aux bâtiments communaux : tous les combles ont été calorifugés. Les chaufferies de la ville ont été mises aux normes amiante ; munies de systèmes d'économies d'énergie, elles fonctionnent au gaz.

C'est surtout sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire que la ville met l'accent. Une politique de densification du centre-ville est menée dans cette commune très étendue. Objectif : conserver, à l'extérieur du centre-ville, une grande surface pour les espaces verts et agricoles, afin de contenir l'étalement urbain et limiter les déplacements. La ville doit rester un territoire agréable à vivre. Ainsi, sur une superficie de 15,5 km², un tiers sera consacré

à de l'urbanisation dense, et les deux autres tiers à la nature et aux espaces agricoles.

Des parcs d'activités vertueux

Sur le territoire de la ville est né, il y a quelques années, l'Ecopark, un parc d'activités tertiaires réalisé par un promoteur, avec lequel la ville a travaillé main dans la main. Tous les bâtiments disposent du label Haute Qualité Environnementale (HQE). Wambrechies travaille sur un nouveau projet de parc d'activités, qui ira plus loin en matière de performance environnementale. Baptisé l'Ecospace, il devrait voir le jour en 2015. Un parc de véhicules électriques sera mis à la disposition des salariés.



L'éclairage public a été renouvelé avec des lampes LED dans la rue d'Ypres.



L'Ecopark est constitué de bâtiments tous labellisés HQE.

TÉMOIGNAGE

Michel Sas,
premier adjoint au maire de Wambrechies en charge des Finances



“ Une ville de moins de 10 000 habitants peut se lancer ”

“ Lors de la passation du marché d'éclairage et d'illuminations, en 2006, la ville n'a commandé que des guirlandes en LED. Il n'est pas nécessaire d'être une grande ville pour se lancer. Une ville de moins de 10 000 habitants peut agir ! Quand nous avons proposé des aides aux habitants pour la rénovation de leur logement, nous ne nous attendions pas à un tel succès ! C'est l'avantage d'une petite ville : le bouche-à-oreille a très bien fonctionné... Auparavant, nous avons déjà mis en place des aides pour les habitants qui installent des systèmes de récupération des eaux pluviales.

Depuis 1990, nous menons une politique d'urbanisme volontariste en réservant la construction de bâtiments et de logements au centre-ville, pour préserver les espaces verts autour. Notre ville est très étendue ; c'est encore une commune rurale, et cet environnement doit être préservé. ”

Quelques points clés :

- Grâce à la rénovation de l'éclairage, la consommation d'électricité a été **divisée par 6** sur 2 kilomètres, dans la rue principale.
- Aides aux travaux d'isolation : 55 dossiers acceptés depuis octobre 2013, donnant lieu à **83 000 euros** de subventions.
- La commune a acheté **trois vélos électriques** pour les déplacements de ses agents.

